

Informations de base	
2024/2053(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Activités financières de la Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2024	
Subject	
8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	ASSIS Francisco (S&D)	19/09/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive KOLLÁR Kinga (EPP) POKORNÁ JERMANOVÁ Jaroslava (PfE) VAN OVERTVELDT Johan (ECR) ÓDOR L'udovít (Renew) BOESELAGER Damian (Greens/EFA) BOTENGA Marc (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	STREIT Joachim (Renew)	23/07/2024
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires économiques et financières	DOMBROVSKIS Valdis	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/10/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

04/06/2025	Vote en commission			
17/06/2025	Dépôt du rapport de la commission		A10-0112/2025	Résumé
07/07/2025	Débat en plénière			
08/07/2025	Décision du Parlement		T10-0145/2025	Résumé
08/07/2025	Résultat du vote au parlement			

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2053(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/10/01087

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE770.192	17/03/2025	
Amendements déposés en commission		PE773.110	29/04/2025	
Avis de la commission	BUDG	PE772.046	10/06/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0112/2025	17/06/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0145/2025	08/07/2025	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2025)11-17	17/11/2025		

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ASSIS Francisco	Rapporteur(e)	ECON	10/02/2025	European Investment Bank
ANDRESEN Rasmus	Rapporteur(e) fictif/factice	ECON	14/10/2024	The Great Collective AB (Insurely)

Activités financières de la Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2024

2024/2053(INI) - 08/07/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 417 voix pour, 188 contre et 75 abstentions, une résolution sur les activités financières de la Banque européenne d'investissement - rapport annuel 2024.

Combler le déficit d'investissement et favoriser la compétitivité

Le Parlement s'est félicité des priorités énoncées dans la feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027, à savoir le rôle de la BEI en tant que banque du climat, la numérisation et le déploiement de nouvelles technologies, l'industrie de la sécurité et de la défense, une politique de cohésion moderne, l'agriculture et la bioéconomie, les infrastructures sociales européennes, les investissements à fort impact à l'extérieur de l'Union européenne et l'union des marchés des capitaux.

La résolution met en avant l'invitation faite à la BEI de **jouer un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement de l'Europe**, estimé par Mario Draghi à 800 milliards d'euros, dont 450 milliards d'euros pour la seule transition énergétique. La Commission et la BEI sont invitées à tirer pleinement parti du potentiel de la BEI pour apporter un **soutien financier aux priorités communes de l'Union** et à remplir son rôle essentiel en stimulant les investissements nécessaires à une croissance durable équitable et inclusive. Les députés demandent que la contribution du Groupe BEI soit encore renforcée dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) et invitent les États membres à fournir un **financement suffisant** à cette fin en confiant des mandats à la BEI et en procédant à une éventuelle augmentation de capital.

Rappelant que le volume d'investissement de la BEI par rapport au PIB des pays européens varie entre 0,1% et 1,4% pour l'année 2024, les députés ont invité le Groupe BEI à assurer une **répartition géographique plus équilibrée des investissements** afin de maximiser ses effets dans toutes les régions de l'Union. Ils ont souligné l'importance de **réduire la charge administrative** et de simplifier les procédures pour les projets financés par la BEI, en particulier pour les PME.

La Commission et le Groupe BEI sont invités à redoubler d'efforts pour **réaliser l'union de l'épargne et des investissements** en mobilisant des capitaux privés en faveur d'investissements productifs, en soutenant l'innovation tout au long du cycle de vie des entreprises, le financement par capital-risque et le financement sur fonds propres présentant un risque plus élevé pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion.

Consolider le rôle de la BEI en tant que banque du climat de l'Union européenne

Le Parlement s'est félicité des investissements de la BEI en faveur du climat et de l'environnement, qui se sont élevés au total à **50,7 milliards d'euros** en 2024. Les députés attendent de la BEI qu'elle mette ses prêts, ses instruments financiers et son assistance à la disposition des citoyens et des entreprises en proie à des difficultés socio-économiques provoquées par les efforts qu'ils déploient pour parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050. La BEI est invitée à soutenir en priorité des projets offrant un **accès abordable aux énergies renouvelables, au logement et aux services publics** ainsi que des initiatives menées par les collectivités et des projets de petite taille particulièrement axés sur la lutte contre la précarité énergétique.

La résolution souligne l'importance de s'attaquer aux **coûts élevés de l'énergie** dans l'Union afin d'améliorer la compétitivité des entreprises européennes. Il faut investir davantage dans **l'adaptation au changement climatique** et la résilience à celui-ci. La BEI doit également maintenir le rôle de premier plan qu'occupe l'Union européenne en ce qui concerne les obligations vertes et numériques.

Financer la paix, la sécurité et la défense

Le Parlement a salué l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense. Les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, le plan 2025 de la BEI prévoyant de les doubler à nouveau pour atteindre le montant record de **2 milliards d'euros**. Les députés ont appelé à concentrer les investissements stratégiques dans les projets qui apportent une valeur ajoutée européenne et dans les technologies à double usage qui contribuent à la fois aux objectifs civils et aux objectifs de défense.

Relever les défis en matière d'infrastructures sociales, de politique de cohésion et de logement

Le Parlement a invité la BEI à poursuivre le soutien qu'elle apporte au développement des infrastructures ainsi que les investissements dans les chemins de fer, les soins de santé et les infrastructures sociales. Il s'est félicité du «plan d'action pour un logement abordable et durable» de la BEI, qui prévoit des investissements de 10 milliards d'euros au cours des deux prochaines années. Il a invité la BEI à accroître son soutien financier en déployant des produits de financement standardisés dans le domaine de l'énergie et de la rénovation des bâtiments. La BEI est invitée à redoubler d'efforts pour encourager l'emploi des jeunes.

Promouvoir la transformation numérique et les nouvelles technologies

La BEI est appelée à i) renforcer le financement de **l'autonomie stratégique ouverte de l'UE** dans le domaine numérique, ii) soutenir le renforcement des capacités en matière de **cybersécurité** dans l'UE, iii) investir davantage dans le secteur des **matières premières critiques** et iv) à soutenir la **transformation technologique des entreprises européennes**, ainsi que le développement des compétences numériques des employés et des entrepreneurs.

Voisinage de la BEI et Global Gateway

Le Parlement a préconisé une augmentation des garanties budgétaires de l'UE afin de permettre à la BEI de poursuivre et de renforcer ses opérations dans les secteurs public et privé en **Ukraine**. Les députés ont souligné que, pour réduire la dépendance vis-à-vis des pays tiers, il est essentiel de déployer des **infrastructures résilientes contrôlées par l'Europe**, notamment dans les domaines des communications par satellite, de l'énergie et de la logistique.

En outre, les députés ont souligné que, dans le cadre des instruments d'action extérieure de l'UE, l'initiative Global Gateway est essentielle pour la position mondiale de l'Europe. Il faut des mécanismes efficaces pour assurer la **participation des communautés** touchées par les projets financés par la BEI et l'obligation de leur rendre des comptes afin que les projets de la stratégie «Global Gateway» répondent aux besoins locaux. Les activités de la BEI à l'échelon mondial doivent répondre rapidement aux réalités changeantes et aux besoins urgents dans le contexte du déficit de financement de l'aide au développement découlant du gel de l'aide des États-Unis.

Gouvernance : responsabilité et transparence

Soulignant que le rôle croissant de la BEI doit s'accompagner d'une plus grande responsabilité démocratique et d'une plus grande transparence, les députés ont demandé à la BEI de fournir au Parlement un aperçu clair et simplifié des contributions budgétaires de l'UE à son bilan, à son hors bilan et à son compte de résultat. Ils ont souligné l'importance pour la BEI de **garantir la transparence et la traçabilité totales des projets financés**. La BEI est invitée à renforcer la participation des entreprises européennes aux procédures de passation de marchés lancées pour les projets financés par la BEI.

Activités financières de la Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2024

2024/2053(INI) - 17/06/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport d'initiative de Francisco ASSIS (S&D, PT) sur les activités financières de la Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2024.

Combler le déficit d'investissement et favoriser la compétitivité

Les députés ont souligné la forte demande adressée à la BEI pour qu'elle joue un rôle encore plus important dans la réduction du déficit d'investissement en Europe, que Mario Draghi a estimé à 800 milliards d'euros, dont 450 milliards sont nécessaires pour la seule transition énergétique. Ils ont demandé que la contribution du groupe BEI soit encore renforcée dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), notamment par le biais d'instruments financiers et de garanties budgétaires qui se sont révélés très efficaces pour faire progresser les objectifs politiques clés de l'UE. Les États membres sont invités à fournir un **financement suffisant** à cette fin en confiant des mandats à la BEI et en procédant à une éventuelle augmentation de capital, afin de permettre à la BEI de mobiliser des investissements qui répondent véritablement aux besoins paneuropéens et renforcent la pertinence de l'UE en tant qu'acteur mondial.

Le rapport souligne également que la notation et la situation financière de la BEI lui permettent d'offrir des conditions de financement favorables pour les projets d'intérêt public par rapport aux banques commerciales privées. Il souligne que la BEI devrait tirer davantage parti de son statut privilégié pour prendre **plus de risques** dans le financement des biens publics européens et des investissements stratégiques. Le groupe BEI devrait toutefois veiller à une **répartition géographique plus équilibrée** des investissements afin de maximiser son impact dans toutes les régions de l'UE et de promouvoir une croissance cohésive et inclusive dans l'ensemble de l'UE, en accordant une attention particulière aux zones sous-représentées et moins développées.

Les députés ont souligné l'importance de **réduire la charge administrative** et les coûts liés à l'établissement de rapports, ainsi que de simplifier les procédures pour les projets financés par la BEI, en particulier pour les PME et les initiatives innovantes à petite échelle. Ils ont souligné qu'un processus plus rationalisé pourrait accroître l'impact et la réactivité de la BEI et se sont félicités, à cet égard, de la mise en place de guichets uniques offrant un soutien financier coordonné et des conseils techniques.

Financer la paix, la sécurité et la défense

Le rapport salue l'approche proactive de la BEI dans le domaine de la sécurité et de la défense et souligne le fait que les investissements dans ce secteur ont doublé en 2024 pour atteindre 1 milliard d'euros, le plan 2025 de la BEI prévoyant de les doubler à nouveau pour atteindre le montant record de **2 milliards d'euros**. Les députés ont souligné la nécessité de concentrer les investissements stratégiques sur des projets apportant une valeur ajoutée européenne et sur des technologies à double usage qui contribuent à la fois aux objectifs civils et de défense.

Promouvoir la transformation numérique et les nouvelles technologies

La BEI est appelée à :

- renforcer le financement de **l'autonomie stratégique ouverte de l'UE** dans le domaine numérique et à promouvoir la recherche, soutenir le développement des infrastructures numériques européennes, encourager les technologies nouvelles et disruptives telles que l'IA et l'informatique quantique, et favoriser la croissance des start-ups numériques;
- soutenir le renforcement des capacités en matière de **cybersécurité** dans l'UE, afin de rendre l'Europe plus résiliente tout en renforçant la coopération existante entre les États membres et afin de protéger les entités critiques et les services essentiels;
- investir davantage dans le secteur des **matières premières critiques** afin de renforcer la résilience en matière de matières premières, en mettant particulièrement l'accent sur le recyclage des matières premières secondaires;

- soutenir la **transformation technologique des entreprises européennes**, ainsi que le développement des compétences numériques des employés et des entrepreneurs.

Voisinage de la BEI et Global Gateway

Le rapport préconise une augmentation des garanties budgétaires de l'UE afin de permettre à la BEI de poursuivre et de renforcer ses opérations dans les secteurs public et privé en **Ukraine**. Les députés ont souligné que, pour réduire la dépendance vis-à-vis des pays tiers, il est essentiel de déployer des **infrastructures résilientes contrôlées par l'Europe**, notamment dans les domaines des communications par satellite, de l'énergie et de la logistique.

En outre, les députés ont souligné que, dans le cadre des instruments d'action extérieure de l'UE, l'initiative Global Gateway est essentielle pour la position mondiale de l'Europe et vise à promouvoir le système multilatéral fondé sur des règles, le développement durable, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'état de droit. Ils ont appelé à une **transparence** et à des pratiques de divulgation accrues, conformément à celles des autres banques multilatérales de développement, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes efficaces pour **garantir la participation et la responsabilité** des communautés touchées par les projets financés par la BEI, afin de s'assurer que les projets Global Gateway répondent aux besoins locaux, tiennent compte des questions de genre et produisent des résultats significatifs en matière de développement.

Les activités mondiales de la BEI doivent pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution des réalités et aux besoins urgents.

Gouvernance : responsabilité et transparence

Soulignant que le rôle croissant de la BEI doit s'accompagner d'une plus grande responsabilité démocratique et d'une plus grande transparence, les députés demandent à la BEI de fournir au Parlement un aperçu clair et simplifié des contributions budgétaires de l'UE à son bilan, à son hors bilan et à son compte de résultat. Ils ont souligné l'importance pour la BEI de **garantir la transparence et la traçabilité totales des projets financés**, y compris des informations plus détaillées, afin de permettre un contrôle approprié par toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations de la société civile, et non uniquement par les ministères responsables.

La BEI est invitée à renforcer la participation des entreprises européennes aux procédures de passation de marchés lancées pour les projets financés par la BEI.